

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du mardi 18 janvier 2022 à 20 h 00

Date de convocation du conseil : mardi 11 janvier 2022

Nombre de membres du conseil en exercice : 15

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13 puis 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élu : M. Fabien DUPIN

Membres présents : Mesdames & Messieurs Marina AFLALO, Frédérique BURTIN, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, Stéphanie GUERIN, Nicolas HIRSCH, Véronique JON, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, Véronique MARTINEZ, Bruno MUNDA, Marie PAILLONCY, Franck SUBERT.

Membres absents ayant donné procuration : Mme Marina AFLALO à M. Franck SUBERT, Mme Frédérique BURTIN à M. Pascal LEBRUN, M. Norddine GUEDAMI à Mme Véronique MARTINEZ, Mme Audrey MAIALE à M. Fabien DUPIN, M. Bruno MUNDA à M. Nicolas HIRSCH.

Membre excusé : Mme Véronique JON

Mme Marie Pailloncy est absente en début de séance

✓ Désignation du secrétaire de séance

Une précision est donnée sur le rôle du secrétaire de séance qui a un peu changé dernièrement.

Le secrétaire de séance doit signer le compte rendu et les délibérations dans la semaine suivant le conseil municipal.

M. Fabien DUPIN est désigné secrétaire de séance par le conseil municipal.

✓ Approbation du compte rendu du conseil du lundi 13 décembre 2021

Approuvé à l'unanimité des présents.

✓ Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.

Aucune décision n'a été prise par le Maire depuis le dernier conseil municipal.

Commission Finances et Economie Locale

✓ Participation du sou des Ecoles pour l'achat de 2 ordinateurs à l'école des 3 Tilleuls – Délibération n° 2022-01

Afin de facturer au Sou des Ecoles d'Alix leur participation à l'achat de 2 ordinateurs pour l'école des 3 Tilleuls, le Maire propose de délibérer sur le montant.

Ce montant sera inscrit à l'article 1338 / chapitre 13 des recettes d'investissement du budget primitif 2022.

Il est proposé de facturer 604,80 euros au Sou des Ecoles d'Alix pour leur participation à l'achat de 2 ordinateurs.

Vote : pour à l'unanimité des présents

Arrivée de Mme Marie Pailloncy

✓ Point finances et budget

La prochaine commission finances est prévue le mardi 1^{er} février à 20h00.

Commission Gestion du Personnel

✓ **Recrutement d'agents contractuels – Délibération n° 2022-02**

Il y a lieu de reprendre et compléter la délibération n° 2012-25 qui concernait l'autorisation de recruter du personnel pour les besoins occasionnels sur des emplois non permanents.

En application de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019, il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à recruter des agents contractuels et à signer les contrats correspondants sur les bases suivantes :

- Recrutement temporaire d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à :
 - 1 accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois (article : 3-I 1°)
 - 1 accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de 6 mois sur une période de 12 mois (article : 3-I 2°)
- Recrutement d'agents contractuels sur des emplois permanents pour :
 - Remplacement temporaire d'un agent fonctionnaire ou contractuel momentanément indisponible. Engagement dont la durée dépend de la durée d'absence de l'agent remplacé (le recrutement peut prendre effet avant le départ de l'agent) (article : 3-1)
 - Pour tous les emplois, y compris ceux à temps complet, dans les communes de moins de 1000 habitants. Engagement d'une durée de 3 ans maximum renouvelable dans la limite de 6 ans. Au-delà, l'engagement devient un CDI (Contrat à Durée Indéterminée) (article : 3-3 3°).

Vote : pour à l'unanimité

M. Fabien Dupin remercie le personnel et son adaptabilité en raison de l'absence pour maladie de certains collègues.

Mme Stéphanie Guerin fait remonter la satisfaction des parents d'élèves quant à la gestion de la cantine en cette période de fermeture de classes liée à la Covid-19.

Mme Véronique Martinez remercie également la directrice d'école pour son travail. En ce début de semaine, 3 classes étaient fermées.

Commission Vie du Village

Mme Véronique Martinez remercie M. Franck Subert, toute l'équipe du CMEJ et les élus de la commission urbanisme pour l'enlèvement des décorations de Noël le samedi 15 janvier 2022.

M. Franck Subert propose d'associer pour les futures éditions les parents d'élèves via le sou des écoles.

✓ **Winter Trail 2022**

Le dimanche 27 février 2022 aura lieu de 2^{ème} Winter Trail, avec restauration, organisé par le comité de fêtes d'Alix.

M. Fabien Dupin espère que la situation sanitaire n'empêchera pas la convivialité du moment.

Cette année, le départ se fera devant la mairie et l'arrivée se fera à la salle des fêtes.

Des flyers sont en cours de distribution. Les renseignements sont à prendre auprès du comité des fêtes d'Alix.

M. le Maire aborde le sujet des vœux à la population prévus le 9 janvier 2022 annulés sur demande de la Préfecture. Il propose de programmer des « vœux de printemps » afin de rencontrer les habitants du village. La question des élections est soulevée. La campagne électorale officielle démarrant le 28 mars 2022, cela n'est pas gênant.

Les élus présents sont favorables à cette proposition à organiser le lundi 21 ou le jeudi 24 mars 2022.

La parole est donnée à M. Nicolas Hirsch pour présenter l'exposition de l'année mémorielle de la grande guerre de 1870/1871. Cette exposition démarrera par une conférence à destination des communes ayant accueilli les conférences sur ce sujet au cours de l'automne 2021. Une visite du site de l'hôpital pourrait aussi être proposée en amont aux élus du territoire.

Commission Travaux et Voirie

✓ **Mode actif entre les 2 chemins des Ecoliers**

M. Franck Dumoulin présente ce point.

Le chemin « mode actif », situé entre les deux chemins des Ecoliers, sera ouvert lorsque les travaux seront terminés (environ fin février 2022).

Les propriétaires du chemin des Ecoliers Nord avaient beaucoup de questionnements et d'inquiétudes. Une rencontre a eu lieu entre MM Dumoulin, Lebrun et les propriétaires. Ceux-ci doivent donner leur accord pour le passage sur leurs parcelles. Etant donné le manque de visibilité en sortant de chez eux, l'ouverture de ce chemin pourrait être potentiellement dangereux pour les piétons, vélos, etc.

Du fait d'une forte attente des Alixois pour l'ouverture de ce chemin, il a été décidé dans un premier temps de longer le chemin des Ecoliers Nord par la parcelle de M. Allatante.

Ce chemin ne sera pas aménagé, ce qui en période de pluie, rendra ce chemin assez impraticable ; l'agent communal en fera l'entretien courant.

Dans quelques années, lorsque la deuxième partie de l'OAP sera aménagée sur la zone AUoA, les accès du chemin des Ecoliers seront finalisés.

✓ **Point sur la voirie**

La sécurisation du centre village est en train de démarrer.

Un point est fait pour la création d'un trottoir à l'entrée sud du village avec la mise en place d'éclairage. Ce dossier est en lien avec le département et le SYDER (SYndicat Départemental d'Energie du Rhône).

Un parking non artificialisé sera aménagé à l'angle de la Montée du Perroux et de la Rue Aymé Chalus.

Enfin, le bardage bois du module scolaire sera prochainement réalisé.

Mme Stéphanie Guerin évoque le poteau qui menace de tomber, situé Montée des Guillaumes. M. Lebrun a signalé ce problème sur Orange Réseaux. Ils ont enregistré la demande d'assistance. Une réparation précaire et temporaire (et anonyme) a été réalisée.

Commission Urbanisme

✓ **Retrait des délibérations n°2021-39 et 2021-40 – Délibération n° 2022-03**

Les modifications du PLU ne pouvant se faire que dans le cadre d'une procédure réglementée, la Sous-Préfecture du Rhône demande par recours gracieux du 10 janvier 2022, le retrait des délibérations n°2021-39 et 2021-40 votées le 9 novembre 2021.

Il est proposé de retirer ces 2 délibérations.

Vote : pour à l'unanimité

✓ **Point sur les différentes demandes d'autorisation d'urbanisme**

M. Alain DRIOT présente ce point.

PC 069 004 21 00006 – 16/06/2021
SCCV du Petit Bourg / Rue Aymé Chalus / Construction de 18 logements / En cours
Dossier instruit par la CCBPD (Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées)

PC 069 004 21 00007 – 29/09/2021
Mme et M. YOUNSI / 244 Rue Aymé Chalus / Construction d'une maison individuelle / En cours

DP 069 004 21 00028 – 14/10/2021
Mme et M. COCHI CHAMBI / 128 route de la Rochelle / Création terrasse clôture bassin et modification des façades / Accordée

PD 069 004 21 00001 – 14/10/2021
Mme et M. COCHI CHAMBI / 128 route de la Rochelle / Démolition d'un abri / Accordé

DP 069 004 21 00030 – 02/11/2021
M. DELFORGES / 154 montée du Perroux / Changement de destination garage / Accordée

DP 069 004 21 00031 – 04/11/2021
ISOWATT / 402 Chemin des Trottières / Panneaux photovoltaïques / Accordée

DP 069 004 21 00032 – 06/11/2021
Mme FRIGO / 42 Rue Aymé Chalus / Terrassement et Enrochement / Refusée

DP 069 004 21 00033 – 12/11/2021
M. LAISSUS / 60 Montée des Guillaumes / Clôture / Accordée

DP 069 004 21 00034 – 16/11/2021
GREEN PLANET / Mme et M. ROJON / 738 route du Château de Marzé / Isolation par l'extérieur / Accordée

PD 069 004 21 00002 – 23/11/2021
M. CHEFNEUX / 583 Rue Aymé Chalus / Arase d'un mur / En cours

DP 069 004 21 00035 – 10/12/2021
Mme BELLOTTO / 326 Chemin du Clos des Liesses / Construction d'une piscine / En Cours
Sur ce dossier, discussion est ouverte sur la nécessité d'une cuve de rétention ou pas. La commission urbanisme est dans l'attente de renseignements du Sivu de La Pray

PA 069 004 21 00001 M01 – 11/12/2021
ASL Hameau des Acacias / Montée du Pontet / Aménagement 2 lots / Accordé

DP 069 004 21 00036 – 15/12/2021
M. ANIZAN / 171 Route du Château de Marzé / Réfection de la toiture / Accordée

DP 069 004 21 00037 – 30/12/2021
Mme et M. RONDEPIERRE / Au Moulin / Réfection de la clôture / Accordée

Le mardi 18 janvier 2022, le 1^{er} dossier de demande d'autorisation d'urbanisme est arrivé via la SVE (Saisine par Voie Electronique). Le système fonctionne bien.

Préalablement, il est fortement conseillé de rencontrer la commission urbanisme pour présenter son projet.

Commission environnement

✓ **Plantation de haies le long de la liaison mode actif (chemin des Ecoliers)**

Lundi 24 janvier à 13h30 est prévue une plantation de 110 mètres d'une double haie (environ 200 pieds à planter) avec les élèves de CE et CM de l'école (sous conditions de beau temps et de classes ouvertes).

Le Sou des écoles et Alix O'Vert ont été informés de cette manifestation.

✓ **Extension des consignes de tri (déchets emballages légers) à compter du 1^{er} février 2022**

M. Pascal Lebrun présente ce point.

Le Sytraival, syndicat en charge de la gestion des déchets du territoire, demande que la totalité des emballages aillent dans le bac jaune.

Le carton d'emballage peut être mis dans la poubelle jaune.

Le carton de transport (ondulé) ne peut pas être mis dans la poubelle jaune. Il devra être porté en déchèterie.

La CCBPD (Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées) a donné la consigne à l'entreprise en charge de la collecte, de refuser les cartons de transport présents dans les poubelles jaunes.

Question de Mme Marie Pailloncy : l'emballage doit-il être propre ou peut-il être sali ?

L'emballage doit être vidé et raclé. Il n'est pas demandé de nettoyer l'emballage à l'eau.

Des MEMO TRI cartonnés, rappelant les consignes, seront distribués en boîte aux lettres par LA POSTE.

[Modèle du MEMO TRI en pièce jointe de ce compte-rendu]

Question de Mme Stéphanie Guerin : la fréquence de ramassage de la poubelle jaune sera-t-elle adaptée à ce nouveau volume ?

Ce n'est pas prévu pour l'instant. La taille des bacs peut être augmentée si nécessaire.

Mme Marie Pailloncy demande si une visite du site de traitement des déchets pourra être faite avec le CMEJ et les adultes volontaires. M. Pascal Lebrun prévoit d'organiser cela, dès que l'organisation avec le Sytraival pourra se faire.

M. le Maire propose une réunion de la commission environnement le lundi 24 janvier 2022.

Reconversion de l'hôpital

✓ **Point sur la reconversion du site**

M. Nicolas Hirsh présente ce point.

Une réunion a eu lieu le lundi 10 janvier 2022.

Un dossier est en cours de finalisation pour constituer le document de saisine de l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion des Territoires), prévue en mars 2022. Un diagnostic du site sera fait par l'ANCT pour pouvoir orchestrer les différentes problématiques.

M. le Maire évoque l'une des réflexions de la CCBPD qui serait la mise en place d'une crèche sur Alix.

Mme Véronique Martinez rebondit sur ce point et rappelle le manque de places de garde des enfants en bas âge sur le territoire.

Intercommunalité, Syndicats et autres institutions

✓ **SYDER (SYndicat Départemental d'Energies du Rhône) – Groupement d'achat d'électricité pour la période 2023 / 2025**

Par courrier du 22 décembre 2021, le SYDER demande de se prononcer, pour le 20 janvier 2022, sur :

- le souhait de la commune d'adhérer ou non au nouveau groupement d'achat d'électricité du SYDER sur la période 2023-2025.

- Le cas échéant, le souhait de la commune pour de la fourniture d'énergie renouvelable ou d'énergie nucléaire.



M. le Maire rappelle qu'en période d'augmentation des tarifs de l'énergie pour les points de livraison inférieurs à 36KW, la commune d'Alix n'a pas d'intérêt à adhérer à ce groupement du fait qu'elle peut rester avec un tarif régulé parce qu'elle a moins de 10 salariés et que son budget ne dépasse pas 2 millions d'euros.

Avis: l'ensemble du conseil municipal souhaite rester sur le tarif régulé et ne pas adhérer au groupement d'achat du Syder.

Questions diverses :

✓ **Elections présidentielles : 10 et 24 avril 2022 - Elections législatives : 12 et 19 juin 2022 / Organisation des permanences**

M. le Maire présente le formulaire Framadate préparé par M. Nicolas Hirsch afin de faciliter l'organisation des permanences des élections.

Les élus se positionneront en fonction de leurs disponibilités et la secrétaire de mairie fera la compilation pour le prochain conseil municipal.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h20. Le prochain conseil municipal est prévu le lundi 1^{er} mars 2022 à 20h00.

Suivent les signatures :

Le secrétaire :

Fabien DUPIN



Le Maire :

Pascal LEBRUN



Les conseillers municipaux :

~~Marina AFLALO~~

~~Frédérique BURTIN~~

Alain DRIOT

Franck DUMOULIN

~~Nordine GUEDAMI~~

Stéphanie GUERIN

Nicolas HIRSCH

~~Véronique JON~~

~~Audrey MAIALE~~

Véronique MARTINEZ

Bruno MUNDA

Marie PAILLONCY

Franck SUBERT

